

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DU
PUY-DE-DOME

EXTRAIT
du
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en
exercice : **33**

Nombre de conseillers
présents : **22**

Procurations : **7**

Nombre de conseillers
absents : **4**

OBJET :
Budget primitif 2024 –
Budget annexe
PARC DE LA ROCHE

SEANCE DU LUNDI 15 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 15 avril à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le mardi 9
avril 2024 s'est réuni salle TOURNILHAC de la Mairie, sous la présidence de
Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;
Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine
PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine
MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Michel COMBRONDE, Monique MORENO, Pascal
THIRIOUX-RAUCOURT, Pierre SUREDA, Thierry BARTHELEMY, Christophe
MANKA, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Yoann BENTEJAC, Farida LAID, Bernard
DUNIAT, Annie CHEVALDONNE Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Vincent PETITJEAN à Stéphane RODIER ;
Didier STURMA à Isabelle FUREGON ;
Patricia BOSTMAMBRUN à David DEROSSIS ;
Pepa CAENEN à Hélène BOUDON ;
Michelle MAGNOL à Thierry BARTHELEMY ;
Serap ALP à Eric BOUCOURT ;
Philippe BARRAU à Annie CHEVALDONNE ;

Etaient absents ou excusés :

Lisa ASAR ;
Betul SIMSEK ;
Claire JOYEUX ;
Hélène BOUDON ;

Secrétaire de séance :

Pierre SUREDA ;

BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT PARC DE LA ROCHE

- Vu les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du budget primitif ;
- Vu l’instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget annexe LOTISSEMENT DU PARC DE LA ROCHE ;
- **Considérant** la teneur du Débat Lors du Rapport d’Orientation Budgétaire du 09 avril 2024, les commissions des finances du 28 mars 2024 et du 10 avril 2024 ;
- **Considérant** le projet de budget primitif de l’exercice 2024 du budget LOTISSEMENT DU PARC DE LA ROCHE présenté par le Maire ;

Le projet de Budget Primitif 2024 au Budget Annexe LOTISSEMENT PARC DE LA ROCHE, qui s’équilibre de la manière suivante :

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d’investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	844 769,32	986 156,22
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l’exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d’exécution de la section d’investissement reporté (1)	(si solde négatif) 141 386,90	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d’investissement (2)		986 156,22	986 156,22
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 029 905,61	1 029 905,61
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l’exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		1 029 905,61	1 029 905,61
=		=	=
TOTAL DU BUDGET (4)		2 016 061,83	2 016 061,83

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A LA MAJORITE AVEC 27 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS (Annie CHEVALDONNE et Philippe BARRAU) :

- **Adopte** le budget primitif pour l’exercice 2024 du budget annexe LOTISSEMENT PARC DE LA ROCHE tel que décrit dans le document annexé :
 - au niveau du chapitre et des opérations pour la section d’investissement ;
 - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.

Le secrétaire de séance,

Pierre SUREDA

Le Maire,

Stéphane RODIER

